

Avril 2009 - N° 60

MEMOIRE 2000

EDITORIAL

ET POURTANT ELLE TOURNE...

Pour avoir soutenu que la terre était ronde et qu'elle tournait autour du soleil, après Copernic, Galilée a été condamné par le Vatican. L'Eglise ne s'en est jamais vraiment remise et n'a reconnu son erreur qu'en 1992. Aujourd'hui c'est plus grave. C'est l'humanité qui est en cause, mais toujours le "Vatican" qui est en face.

A la tête du Vatican, seul état théocratique au monde avec le Tibet, le pape réputé infallible, fait des bulles. Certaines passent inaperçues, d'autres marquent leur siècle, mais c'est incontestablement, dans nos mémoires, le concile de Vatican II ouvert sous le pontificat de Jean XXIII en 1962, et clos sous celui de Paul VI, qui a marqué le tournant du siècle passé.

Sans abolir la discrimination entre les hommes et les femmes, il admettait l'égalité dignité des uns et des autres, et renonçait définitivement à rendre les juifs coupables de la mort du Christ. Mais depuis, on peut se demander si elle ne revient pas à ses vieilles lunes. Les intégristes ne veulent pas de l'ouverture au monde, ils préféreraient un retour au culte traditionnel, mais pas seulement au culte.

- On ne leur donne pas raison, mais on revient sur leur excommunication.

- On ne les réintègre pas dans leurs fonctions, mais au nom de la charité, on les accueille... sans conditions.

- On ne se préoccupe pas des dégâts qu'ils ont faits, notamment l'un d'entre eux: Mgr Williamson, en se ralliant aux thèses négationnistes de Faurisson et d'Irving.

- On condamne ses propos, mais on se satisfait seulement de ses excuses. On le laisse quitter l'Argentine, pour l'Angleterre où il n'aura rien à craindre, au nom de l'Ha-beas Corpus.

- On n'exige pas de lui qu'il se rétracte, tout au plus attend-on une parole compas-

sionnelle, non pas pour les victimes de la Shoah, mais pour sa Sainteté qui a du endurer la souffrance de ces écarts.

Comment croire et admettre que l'Eglise n'a pas régressé et ne s'est pas laissée manipuler? Depuis l'an 50 av.J.C., l'Eglise a traité les juifs de déicides, *ennemis de tous les hommes*, et il faudra attendre Vatican II pour que Paul VI fasse le point sur les relations avec les autres religions dans la déclaration "Nostra aetate" de 1965.

On a continué le vendredi saint de prier pour les juifs à qui Dieu a parlé en premier, afin qu'ils progressent dans l'amour de son nom mais en janvier 2008 Benoît XVI a proposé, et imposé, de transformer la prière pour les juifs édulcorée par Paul VI en revenant au prosélytisme catholique : *Prions aussi pour les juifs. Que notre Dieu et seigneur illumine leurs cœurs, afin qu'ils reconnaissent Jésus Christ sauveur de tous les hommes*. On veut bien concéder que "les juifs ne sont pas collectivement responsables de la mort de Jésus" mais on prie pour qu'ils reviennent à la raison selon Mgr Ratzinger. C'est déjà un recul sensible auquel les intégristes devraient être sensibles. Ce n'est donc pas par erreur ou par mégarde que l'on s'est préoccupé de satisfaire les léfébvristes.

L'excommunication des évêques intégristes en 1988 par la bulle "Dominus Marcellus Lefebvre" a toujours été remise en cause, mais l'assouplissement des conditions de célébration de la messe selon le rite saint Pie V auquel a déjà consenti le nouveau pape ne leur a pas suffi et ils n'ont en rien modifié leur position sur les décisions du concile. Alors, vous pensez! L'opinion de l'un d'entre eux, sur le sort réservé aux juifs par les nazis était le dernier de leurs soucis. Tant qu'ils n'auront pas fait amende honorable sur l'essentiel, il n'y avait aucune raison de l'exiger d'eux sur ce triste et abominable *point de détail*.

Il est vrai que depuis c'est au Brésil que l'Eglise a de nouveau fait parler d'elle en excommuniant la mère de cette enfant de 9 ans, enceinte de son beau-père, à cause de l'avortement qu'elle avait fait pratiquer pour sauver son enfant. A priori cela n'a rien à voir, si ce n'est une malencontreuse

coïncidence. Mais le monde entier n'a pu s'empêcher de faire des rapprochements. Là encore c'est la personne humaine en danger qu'il fallait protéger et pas le dogme et la doctrine. Les circonstances sordides et inhumaines de cette tragédie ont valu à la mère in extremis la levée de son excommunication, mais personne n'est dupe et la doctrine reste intangible.

Mgr Re archevêque de Recife se dit parfaitement serein. Il est dans la droite ligne de l'encyclique *Humanae Vitae* sur le mariage et la régulation des naissances promulguée par Paul VI en Juillet 1968 ou l'on peut lire : *nous devons encore une fois déclarer qu'est absolument à exclure comme moyen de régulation des naissances, l'interruption directe du processus de génération déjà engagé et surtout l'avortement directement voulu et procuré, même pour des raisons thérapeutiques*.

Non à la pilule, non à l'avortement. Le nouveau Pape n'a pas manqué de réitérer la condamnation de la contraception et de l'avortement. A qui faire croire encore qu'il s'agirait d'une erreur locale ? D'autant que la longue série d'erreurs se poursuit et qu'au lieu de tenir un discours de solidarité et d'humanité avant de mettre le pied sur le sol africain le pape a mis le feu aux poudres en alertant les populations auxquelles il venait s'adresser sur les "dangers du préservatif". Le tollé de protestations qu'ont provoqués ses propos dûment préparés et prémédités rend assez compte de la déconnection complète de l'Eglise catholique avec la réalité, la maladie, la mort et la souffrance de l'humanité. Ce n'est pas d'hier que le Vatican préconise l'abstinence et la chasteté. Pour éduquer et transformer le comportement humain chacun est en droit de considérer qu'il se trompe. Malheureusement, pendant ce temps l'humanité souffre et la dignité de la personne humaine s'efface devant la religion. Alors qu'on s'attendait à un geste, on ne reçoit qu'un coup de crosse. Ce n'est pas la terre qui tourne, c'est l'Eglise qui tourne mal et nous ne pouvons que le déplorer surtout s'il faut attendre quelques siècles pour qu'elle change d'avis.

Bernard Jouanneau.

NOS PROCHAINES REUNIONS

Les lundis 6 avril, 5 mai, 8 juin.
à 19 heures 30
à la "Grenouille bleue"
48, rue Balard, Paris 15°

Après lecture de ce journal,
donnez-le à vos amis !

LA PETITE PRAIRIE AUX BOULEAUX

Film de Marceline Loridan Ivens.

Séance du 27 janvier 2009

Thème : La Shoah

Débatteur : Elie Buzyn.

Tout était réuni pour la réussite de cette séance : comme chaque année, Mémoire 2000 s'associe à l'action de l'Education Nationale pour présenter à des élèves un film commémorant la date de la libération du camp d'Auschwitz. : le film magnifique et autobiographique de M. Loridan et la présence d'un témoin exceptionnel, Elie Buzyn, ayant vécu dès l'âge de 11 ans la vie dans le ghetto de Lodz et ensuite celle des camps d'Auschwitz et de Buchenwald, où il en a eu 15!

Un seul regret, et pas des moindres... Seules deux classes étaient présentes au lieu des cinq ou six habituelles. Nous n'avons pas de réponse à cette inquiétante question. Nos lecteurs enseignants pourraient peut-être nous en apporter une?

Mais revenons dans la salle où les élèves attentifs suivent tout d'abord le film puis s'adressent au témoin :

— *Qu'est-ce au juste, qu'un four crématoire?*

— *Combien y avait-il de personnes dans un bloc?*

— *Est-ce que vous êtes retourné à Auschwitz? Oui, répond-il, sur la demande de mon fils d'abord et ensuite une fois pas an pour témoigner.*

Incrédules, les jeunes écoutent le témoin raconter comment il a assisté à l'exécution de son frère de 22 ans, et de deux autres jeunes, devant toute sa famille et tous les membres du ghetto "pour l'exemple". Il avait alors onze ans!

Elie Burzyn évoque alors le retour à la vie: comment se reconstruire après? Comment extérioriser sa souffrance? *On nous prenait pour des fous! Pourquoi sommes-nous encore en vie? se demandait-on. Si l'on regarde en arrière, on est attiré par l'abîme, et même le suicide. Se venger : sûrement pas! La seule chose à faire? Rentrer dans la vie, apprendre un métier, ne pas parler de vengeance mais dire à nos tortionnaires : vous vouliez nous exterminer, vous avez échoué!*

Suit alors un grand silence, des applaudissements. Une séance qui laissera des traces? Sûrement!

Claudine Hanau.

AU NOM DE LA LIBERTE

Film de Philip Noyce

Séance du 12 février 2009

Thème : l'Afrique du sud

Débatrice : Jacqueline Derens.

C'est dans un silence impressionnant qu'une cinquantaine d'élèves ont regardé ce film sur la lutte contre l'Apartheid. Film aux images parfois violentes, mêlant avec talent histoire d'amour et combats pour la liberté.

Notre débatrice, militante impliquée tout au long de sa vie aux côtés de l'ANC, nous fait revivre avec passion cette page capitale de l'histoire du XX^{ème} siècle. Dans le débat qui suit, une polémique s'instaure entre elle et l'un des professeurs sur le rôle respectif des Zoulous et de l'ANC contre l'Apartheid. Leur discussion se prolonge. Un groupe d'élèves d'un collège plutôt bourgeois en profite pour chahuter. Aussitôt, un élève noir, bac pro, se lève et d'une voix forte impose le silence : *Taisez vous! Nous, ça nous intéresse!*. Le reste de la séance se déroule dans le calme. Beaucoup de questions sont posées sur le déroulement de cette bataille héroïque pour la reconnaissance des droits des Noirs.

Tout au long de la matinée on a pu percevoir combien cette juste cause continue à faire vibrer les cœurs.

Hélène Eisenmann.

LE CHEMIN DE LA LIBERTE

Film de Philip Noyce

Séance du 5 mars 2009

Thème : Les enfants volés

Débatrice : Jessica de Largy Healy.

Un thème fort, un film excellent, une débatrice de grande qualité, un auditoire très attentif, que demander de mieux? Le film traitait du problème de ces *enfants volés* aux Aborigènes par les dirigeants australiens, au siècle dernier. Cette politique d'assimilation et de blanchiment visait à faire disparaître en trois générations toute trace de négritude chez ces enfants. Elle prit fin en 1967, lorsque les Aborigènes accédèrent aux mêmes droits que les autres Australiens. Pendant ces dizaines d'années, les *enfants volés* furent élevés par des blancs.

Très concernés par les problèmes de colonisation, les élèves (nombreux) ont posé de bonnes questions, et ont reçu des

réponses très précises: sur le degré d'autonomie, l'accès aux différentes professions, les excuses des Australiens (en 2008!), le mode de vie. Ont également été évoqués les ravages causés par les drogues et l'alcool, les vingt langues toujours parlées (on en a compté 500!), la promotion sociale par le sport, la richesse de l'art aborigène, le rôle joué par l'église... Enfin, les élèves ont pris conscience de la pauvreté persistante, la scolarisation insuffisante, le taux de chômage et d'incarcération élevé, et la durée moyenne de vie, inférieure de 17 ans à celle du reste de la population.

Bref, et sans oublier qu'il persiste dans la population non aborigène un certain degré de racisme latent, chacun a bien compris que si tout n'est pas rose, des progrès sensibles ont été accomplis et que rien ne sera plus comme avant, l'histoire est en marche!

En résumé, une matinée très reconfortante pour tous.

Guy Zerhat.

LE JOURNAL D'ANNE FRANCK

Séance au Lycée Molière le 12 /2/09

Afin de parfaire la formation des élèves préparant le "Concours national de la Résistance et de la Déportation", Mme F. Bessis, Provisoire du lycée Molière, a retenu la proposition que nous lui avons soumise : projection, au lycée, du film *Le journal d'Anne Frank* adaptation cinématographique très fidèle du Journal écrit par Anne Frank à Amsterdam entre 1942 et 1944.

Mme L. Cain, rescapée du ghetto de Varsovie, a accepté de venir parler de son enfance dans le ghetto et sa vie lorsqu'elle s'en est échappée, en restant cachée durant plusieurs années.

Cette séance a été organisée conjointement avec Mme. F. Gombert, Conseillère principale d'éducation et Mémoire 2000.

Une classe de 3^{ème} assistait à cette projection, la pertinence de leurs questions a montré l'intérêt qu'ils ont porté au film. Des échanges se sont rapidement établis entre la débatrice et les élèves très avides d'informations sur la vie dans le ghetto.

La réussite de cet après-midi est également due aux deux professeurs qui avaient remarquablement bien préparé les élèves.

F. Flieder.

“SON OF A BITCH!” Général. Eisenhower



Il y a Faurisson, il y a Williamson, il y a Ahmadinedjad, il y a qu'au Royaume Uni on a récemment effacé l'Holocauste des programmes d'études parce qu'il "offensait la population musulmane qui affirme qu'il n'a jamais existé"...

Bref il y a de par le monde toute une offensive négationniste effrayante. Et ce n'est pas la disparition progressive des témoins qui va arranger les choses!

C'est là que l'on s'aperçoit qu'Eisenhower était un visionnaire car lorsqu'il a découvert les victimes des camps de la mort en Europe, il ordonna de prendre toutes les photos possibles. Il ordonna aussi que les Allemands des villages voisins soient guidés à travers les camps pour voir de leurs yeux les massacres qui y avaient été perpétrés, et même pour marquer les esprits, que ces Allemands enterrent eux-mêmes les morts.

S'il fit cela, ce n'est certes pas par plaisir sadique, mais parce que, comme il l'a dit avec une connaissance aigüe de ce que sont les hommes : **“ Que tout soit enregistré, obtenez des films, trouvez des témoins, parce qu'au cours de l'histoire, il se trouvera un enfant de salaud (a son of a bitch) qui se lèvera et proclamera que cela n'a jamais existé”.**

Nous y sommes et il n'y en a pas qu'un...

L.B.

Non, le séminaire de Mémoire 2000, ce n'était pas un film!

7 février au matin : un petit groupe se forme à l'ombre de la Sorbonne. Nous faisons partie du conseil de Mémoire 2000, et sommes réunis là non pas pour assister à une séance de cinéma, mais pour nous lancer dans une séance d'autocritique et de futurologie, ce que l'on appelle couramment un séminaire...

Plusieurs enseignants, du public et du privé, ainsi qu'une jeune spécialiste en communication sont venus nous donner un coup "d'idées". Leur présence — un samedi matin — nous a vraiment encouragés et nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Alors, un peu entassés dans une salle d'un café proche de la Sorbonne (bon voisinage quand on parle d'idées !), nous avons longuement passé en revue les sujets qui nous préoccupent.

Tout d'abord une certaine érosion de la fréquentation des séances de cinéma, constatée en particulier lors de la séance de janvier dernier qui était consacrée à la commémoration de la Shoah (voir le compte-rendu page 2).

C'est donc un des axes de travail qui s'impose : nous faire davantage connaître des professeurs, des CDI (centres d'information des lycées et collèges), et des services du Rectorat. Un groupe de travail va se pencher sur cette question prioritaire. Les professeurs présents nous donnent des pistes pour nous rapprocher d'associations d'enseignants, des IUFM qui existent encore, voire d'Inspecteurs.

Il faut aussi étudier le choix des films. Faut-il donner priorité au thème ou au film qui l'illustre? Nous constatons que le choix d'un film récent et à succès attire tout particulièrement les professeurs. Il est certainement vital de remplir nos salles mais pas à n'importe quel prix. Donc nous continuerons à privilégier les thèmes qui sont vraiment la base de l'action que nous voulons mener auprès des jeunes, quitte à trouver de bons films bien sûr, mais plus anciens ou moins populaires...

Nos amis enseignants présents nous ont fait remarquer que le débat est important et que parfois ils ont constaté qu'il s'éloignait du sujet traité, ou que les élèves parfois mal préparés n'étaient pas incités par le débatteur à poser des questions. C'est un point que nous devons soigner davantage.

Ils nous font part d'une autre remarque: il leur paraît important de se rapprocher des programmes scolaires et principalement ceux consacrés à l'éducation civique. Nous devons donc mieux tenir compte du contenu de ces programmes lorsque nous choisissons les thèmes que nous avons décidé de traiter et les films correspondants.

Mais choisir de bons thèmes et de bons films, c'est une chose, encore faut-il les faire mieux connaître. Le deuxième grand sujet évoqué a concerné notre communication en général. Il s'avère essentiel de toucher un plus large public.

Dans le même domaine, vint la question clé : les outils de communication que nous utilisons sont-ils assez adaptés aux techniques modernes de l'information? Oui, bien sûr, nous disposons, grâce à l'un de nos bénévoles qui s'en occupe avec beaucoup de constance, d'un blog récent. Mais d'autres pistes doivent être étudiées : mettre notre journal sur le net (d'où des économies certaines), annoncer nos séances, envoyer les dossiers d'information aux professeurs par courriels. Là aussi, un groupe de travail va chercher quels sont les moyens les plus performants pour faire vivre et mieux connaître Mémoire 2000.

L'ambiance de ce séminaire a été particulièrement sympathique et a contribué à resserrer nos rangs autour des projets étudiés et de nos réalisations futures. La présence de nos amis enseignants a été très fructueuse. Mais cela ne doit pas s'arrêter là! **Que tous ceux qui nous lisent nous fassent connaître leurs idées, par courrier, courriel ou téléphone...**

Ainsi notre séminaire sera-t'il encore plus réussi, grâce à vous tous !

Claudine Hanau.

P.S. une bonne nouvelle : nos prochaines séances sont assez bien remplies. Alors faites-nous vite connaître votre envie d'y inscrire vos élèves, en particulier les jeunes du primaire et du début du secondaire qui seront sûrement ravis de venir voir un film sur l'intégration par le sport *Joue la comme Beckham...* le jeudi 4 juin.

Le film a été choisi pour eux !

LA CONFERENCE D'EXAMEN DE DURBAN : UN RISQUE MAJEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME ?

La conférence mondiale contre le racisme qui se tint à Durban en 2001 laissa un goût amer aux défenseurs des droits de l'Homme. Le forum des nations fut monopolisé par les débats sur la reconnaissance des crimes d'esclavage et du colonialisme et la question israélo-paléstinienne. Un compromis fut cependant trouvé qui permit l'adoption d'une Déclaration et d'un programme d'action. Le second forum, celui des ONG, donna lieu à un déchaînement antisémite : Israël fut mis au banc des nations, des Israéliens et des juifs y furent insultés et physiquement agressés.

La Conférence d'examen contre le racisme qui se tiendra à Genève du 20 au 24 avril 2009 vise à évaluer le progrès accompli pour atteindre les objectifs fixés à Durban. Cette conférence réunira le forum des nations, celui des ONG ayant été supprimé après les dévoiements honteux de 2001. La publication récente du texte du projet de déclaration finale de la conférence suscite l'effroi et la consternation. Ce projet aggrave les dérives racistes et antisémites de Durban et il consacre les visées théocratiques des extrémistes religieux.

Qu'on en juge : seul Israël est pris à partie, qualifié d'Etat raciste. La religion, plutôt que les individus, est érigée en titulaire de droits humains. Une hiérarchie des "victimes" est instaurée, l'islam et les minorités musulmanes en Occident étant placées au-dessus de toutes les autres. La liberté d'expression est soumise à la notion islamique de blasphème et limitée par les "sensibilités" d'autrui, ce qui signe la mort de la liberté d'expression. Les mesures de lutte contre le terrorisme sont qualifiées de "racistes". Les droits des femmes sont menacés, l'accent étant mis sur le relativisme culturel au détriment des principes universels.

Les victimes d'atrocités dans des pays comme le Soudan (Darfour) sont ignorées, comme les victimes de graves violations des Droits de l'Homme (Tibet, Tchétchénie etc...)

Comment l'ONU et les nations ont-elles pu, sous couvert de multiculturalisme, se fourvoyer aussi gravement ? Cette dérive est l'effet d'une triple alliance qui réunit la Conférence des organisations islamiques (OCI), le Mouvement des non-alignés et la Chine (avec la complaisance cynique de la Russie).

Certaines démocraties ont annoncé qu'elles ne participeront pas à la conférence : les Etats-Unis (envoi de simples observateurs), le Canada, l'Italie et Israël. La France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ont prévenu qu'ils se retireraient si le texte final n'était pas amendé sur le fond. Dans le contexte de crise mondiale, les plus optimistes croient encore un accord possible. La Chine et la Russie pourraient amender leur position. Des Etats arabes, comme l'Arabie Saoudite, l'Iran et la Libye, pourraient se faire conciliants au moment où la baisse de leurs revenus pétroliers les fragilise.

Si cette hypothèse du moindre mal se concrétisait, ce serait une victoire passagère et de simple circonstance. Le texte présenté à Genève est en effet le résultat d'une offensive de longue date menée par des Etats non démocratiques, en particulier musulmans. Il témoigne de l'inscription dans la sphère politique de la religion sous sa forme la plus extrémiste et intolérante. L'histoire nous enseigne combien la capacité de mobilisation du religieux est forte et potentiellement dévastatrice. La radicalisation de groupes chrétiens, islamistes et hindouistes est un fait inquiétant pour la paix civile dans bien des pays et régions du monde. Mais paradoxalement, ce renouveau de la prétention théocratique nous permet d'espérer que la raison et les droits de l'Homme finiront par l'emporter.

Songeons que les religions sont traversées par des mouvements internes de contestation. L'actualité nous en a récemment donné l'exemple pour l'église catholique. L'Islam est divisé et n'obéit à aucune hiérarchie unifiée, et des intellectuels musulmans travaillent aujourd'hui à la

révolution des Lumières de la culture islamique. L'hindouisme ne professe ni prophètes ni dogmes centraux, et est traversé par de multiples courants pour lesquels le syncrétisme est admis.

Songeons aussi que la globalisation du monde est en marche et que, bien que certains de ses aspects soient critiquables, personne ne remet en cause les progrès des techniques et de la science. Or la logique de la science conduit à la désacralisation et la sécularisation du monde.

Songeons enfin aux bienfaits des échanges culturels entre les hommes. Internet et les médias mondialisés permettent à des millions de citoyens de confronter pacifiquement leurs expériences. Les êtres humains savent qu'ils habitent le même "village planétaire" et partagent les mêmes soucis. Les grands forums mondiaux témoignent de cette réalité. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, des hommes et des femmes des cinq continents ont manifesté côte à côte pour défendre leurs droits et leur dignité.

Il est possible que la conférence de Genève nous offre le spectacle pénible de voir la déclaration des droits de l'Homme ridiculisée par ceux qui emprisonnent, torturent et exécutent des hommes et des femmes qui se voient déniés leurs droits les plus élémentaires. Mais plus que jamais, ne soyons pas défaitistes. La bataille du XXI^{ème} siècle sera celle de la lutte contre la pauvreté, l'analphabétisme et la discrimination envers la majorité de l'humanité (les femmes !) et les minorités... Au regard de cette bataille, quel être humain sensé et raisonnable, qu'il soit religieux ou pas, peut penser que les religieux extrémistes seront des alliés ? Leur obscurantisme et leur refus de la modernité ne les disqualifieront-ils pas toujours plus à mesure que les problèmes et les défis qui se posent à l'humanité devront être réglés au niveau de la planète toute entière ?

Rose Lallier.

Ne jamais désespérer

Alors que nous avons presque fini par ne plus y croire, voici que nous découvrons, le 15 décembre dernier, sur le site ozurdillyoruz.com, une pétition qui circule en Turquie et est signée par plusieurs milliers de personnes, intellectuels et autres, reconnaissant le génocide des Arméniens.

En voici le texte touchant et sans équivoque : *"Ma conscience ne peut accepter que l'on reste insensible à la grande catastrophe dont ont été victimes en 1915 les Arméniens de l'Empire ottoman et que l'on nie cette réalité. Je refuse cette injustice et, pour ma part, je partage les sentiments et les peines de mes frères et sœurs arméniens et je leur demande pardon".*

Cette prise de conscience même tardive nous montre bien qu'il ne faut jamais baisser les bras devant le négationnisme ni désespérer de l'homme...

DU NOUVEAU AU DARFOUR

En ces temps de crise et de morosité on ne doit pas négliger de répandre les bonnes nouvelles quand il y en a.

Et le mandat d'arrêt lancé contre le président du Soudan Omar-al-Bachir, par le Tribunal Pénal International de la Haye pour crimes de guerre et crime contre l'humanité pour sa responsabilité personnelle concernant les horreurs commises au Darfour, en est une et de taille...

On peut regretter qu'en dépit de plus de 300 000 morts et 2,2 millions de personnes déplacées depuis 2003, le chef de génocide n'ait pas été reconnu.

Mais ne boudons pas notre plaisir de voir, pour la première fois, un chef d'Etat en exercice accusé de meurtres, extermination, transfert de populations, tortures, viols...

Bien entendu le Soudan n'a pas coopéré avec la Cour Pénale Internationale, et n'a pas l'intention de le faire. Il en refuse la décision et l'armée menace de "réagir avec fermeté" contre tous ceux qui collaboreraient avec la CPI. On se doute que ce ne sont pas des menaces en l'air.

L'Union Africaine, la Russie et l'Egypte ne sont pas non plus très chaudes pour coopérer. On pouvait s'y attendre.

En revanche, et cela met du baume au cœur, l'émission de ce mandat d'arrêt a été vécu comme une grande victoire des victimes du Darfour et leurs défenseurs regroupés dans le collectif "Justice pour le Dafour".

Malheureusement il faut craindre de violentes réactions des Soudanais et déjà, les ONG présentes dans le pays ont reçu l'ordre d'évacuer leur personnel. L'association Médecins sans frontière a déjà été priée de plier bagages. Après cette évacuation MSF étant le seul acteur médical dans certaines régions, les populations civiles n'auront plus accès aux soins, alors qu'une épidémie de méningite vient de se déclarer: ce sont toujours les mêmes qui trinquent...

En ce bas monde, on n'a jamais rien sans rien!!

L.B.

SPORT ET RACISME (suite...)

Dans la série *sport et racisme*, je pensais avoir tout vu. Mais l'Histoire nous rattrape et bégaie. Voilà qu'en quelques jours "la bête immonde" a frappé à plusieurs reprises, et il nous faut à nouveau dire notre écoeurément.

Passons rapidement sur les scandaleux propos racistes tenus à la BBC par la fille de Mme Thatcher, qui n'apprécie visiblement pas l'épiderme un peu trop coloré de notre beau tennisman Jo-Wilfrid Tsonga. Que cette stupide créature retourne vite au néant dont elle n'aurait jamais dû sortir!

Ce qui s'est passé à l'occasion du tournoi de tennis de Dubaï est beaucoup plus scandaleux. Après avoir été autorisée à s'y inscrire, la joueuse israélienne Shahar Peer s'est vu refuser son visa d'entrée dans ce pays. Cet incident gravissime n'a pourtant pas troublé beaucoup de consciences, ni suscité de vives réactions. Seuls à réagir, des Américains : le joueur Andy Roddick annule sa participation, le *Wall Street Journal* retire son sponsoring, et la WTA (Women Tennis Association) inflige des sanctions financières. Pour le reste du monde, silence radio.

Les Fédérations, notamment celle de France, restent muettes. Les joueurs et

joueuses également, qui courent ventre à terre disputer ce juteux tournoi (un des plus rémunérés au monde). Dame, en période de crise financière, on ne va pas refuser un pont d'or! Pour l'Honneur, on verra plus tard.....

Encore plus écoeurant, à mon sens : la Fédération suédoise de tennis a décidé de faire jouer la rencontre de Coupe Davis Suède-Israël à huis clos. Elle avait dans un premier temps envisagé d'annuler cette rencontre. Mal leur en a pris : Israël a éliminé la Suède.

Surprenant, n'est-ce pas, de la part d'un pays qui se dit démocrate et très sourcilieux quand il s'agit du respect des Droits de l'Homme. Ces gens-là se rendent-ils compte qu'ils rejoignent le camp de l'intolérance et de l'obscurantisme? Enfin, ils vont sans doute pouvoir acheter moins cher leur pétrole...

Racisme le plus abject, antisémitisme (ou antisionisme, si l'on veut, mais enfin, à trop servir, le cache-sexe devient transparent...); sinistre mélange des genres.

Vous ne trouvez pas que souffle un vent mauvais ?

Guy Zerhat.

SIX ANS FERME POUR NIER LA SHOAH

L'extrémiste de droite Horst Mahler vient d'être condamné à six ans de prison ferme pour avoir activement nié la Shoah et tenu des propos antisémites. En cette période où même le Pape choisit de faire la sourde oreille à certains propos négationnistes, il n'est pas courant qu'un tribunal condamne à une peine aussi lourde. Cela se passe à Munich, et le condamné a un profil assez atypique.

En effet, Horst Mahler, âgé de 73 ans, fut à l'origine l'un des créateurs de la Bande à Baader, la Rote Armé Fraktion (RAF). Au milieu des années 70, Mahler fut condamné à 14 ans de prison pour avoir aidé son leader, Andreas Baader, à s'évader. Derrière les murs il finit par renier la RAF, et est libéré en 1980.

Il traverse alors l'échiquier politique pour adhérer aux thèses d'extrême droite, mais ne reste que quelque temps au parti NPD, dont il fut un temps l'avocat. Seul, mais virulent, il choisit désormais les juifs comme cible principale, notamment dans un livre, sur internet et de nombreux discours. A la télévision, il salue un journaliste juif par un salut hitlérien.

Horst Mahler choisit finalement de se

rendre, sachant qu'il allait retrouver une tribune de choix au tribunal. Dans la salle d'audience, quand la Cour lui donna la parole, il avait préparé un monologue d'une heure pour une nouvelle fois fustiger les juifs, nier l'Holocauste, et soutenir l'évêque Richard Williamson.

Outré, le président du tribunal, Martin Rieder, lui infligea une année de plus que la peine requise, soit six ans ferme, puisque M. Horst ne montra aucun regret. *Le peuple bout de colère, attention de ne pas vous faire ébouillanter*, déclara M. Rieder. *C'est comme si les juifs mourraient une nouvelle fois. Le show de M. Mahler est terminé.*

Avant cela, une procureure allemande avait exprimé une certaine admiration pour M. Mahler parce qu'il *forçait le respect pour sa constance* à assumer ses thèses au mépris de la loi. Elle-même perdit le respect et son poste. En Allemagne, de tels propos ne sont pas pris à la légère.

Rappelons qu'aucun négationniste n'a jamais été condamné à une peine de prison ferme par les tribunaux français.

Vibeke Knoop Rachline.

ISSUS DE FAMILLES QUELCONQUES...

Abraham Lincoln, *Le pouvoir des mots*
(Ed. de l'Archipel)

1809 : naissance d'Abraham Lincoln.
2009 : Barack Obama est élu Président des Etats-Unis. Pour le bicentenaire de la naissance de l'abolisseur de l'esclavage, ses lettres et ses discours sont publiés par les éditions de l'Archipel.

Abraham Lincoln, seizième président des Etats-Unis, d'origine rurale, autodidacte devenu avocat, dont on disait qu'il avait le génie des mots, a déclaré n'avoir jamais dirigé les événements *Ce sont les événements, je l'avoue sans ambages, qui m'ont dirigé.* Premier et seul président américain à se retrouver immédiatement confronté à la guerre de Sécession, il eut la double tâche d'unifier et d'émanciper. *Aucun des deux camps ne s'attendait à ce que cette guerre ait l'ampleur et la durée qu'elle a déjà atteintes ; et aucun ne prévoyait non plus que la cause du conflit serait en même temps que le conflit lui-même...* commente-t-il. La cause : l'esclavage. Il s'agit d'une différence d'opinion qui n'est rien d'autre que celle qui sépare ceux qui voient l'esclavage comme un mal et ceux qui n'y trouvent rien à redire. *Tous lisent la même bible et prient le même Dieu,* déclare-t-il dans son deuxième discours d'investiture, le 4 mars 1865, et chaque camp invoque Son aide pour vaincre l'autre camp. *Il peut sembler étrange que des hommes osent demander l'assistance d'un Dieu juste pour s'approprier leur pain à la sueur du front d'autres hommes ; mais ne jugeons pas afin de n'être pas jugés.*

Ce qui ne l'empêche pas de dénoncer l'hypocrisie de ses contemporains envers la

sordide question d'intérêt à laquelle se résume l'esclavage. (voir encadré).

Pourtant, sa position envers les Noirs ne manque pas de nous surprendre aujourd'hui et n'a sans doute pas échappé à la sagacité de Barak Obama. Le Président entré dans la légende pour avoir aboli l'esclavage, croyait que, si tous les hommes ont été créés égaux, *Le Noir n'est assurément pas notre égal par la couleur – ni peut-être dans de nombreux autres domaines ; mais s'agissant du droit de manger le pain qu'il a gagné de ses propres mains, il est l'égal de tous les autres hommes.* Ne pas oublier le contexte avant de s'indigner : le XIX^{ème} siècle.

Ce qui a guidé l'action de Lincoln, c'est la question de savoir s'il est préférable d'avoir des institutions libres plutôt que des institutions esclavagistes. Il croyait qu'une fois l'esclavage aboli, les Noirs, si longtemps assassinés et humiliés en Amérique, quitteraient le pays pour retrouver leurs racines africaines. Il n'a pas vraiment compris que le mal était fait, et que le retour au pays n'était pas la solution. C'est pourtant grâce à lui que le treizième amendement, abolissant l'esclavage, a été ajouté à la Constitution des Etats-Unis. Il l'avait préparé avec prudence, alors que la guerre n'était pas encore terminée : *... au premier jour de janvier de l'an de grâce 1863, toute personne détenue comme esclave dans les Etats ou portions d'Etat dûment désignées, et dont la population se trouvera alors en rébellion contre les Etats-Unis, sera, à compter de cette date, aussitôt et définitivement libre.* Amendement ratifié le 18 décembre 1865 – huit mois après son assassinat le 14 avril.

En 2009, le Président noir Barack Obama

prononçait son Discours sur la race: *Les Américains doivent comprendre que les rêves de l'un ne doivent pas se réaliser au détriment des rêves de l'autre...*

Colette Gutman

Une démonstration par A+B

Si A peut prouver, de façon plus ou moins concluante, qu'il peut, de droit, asservir B, alors pourquoi est-ce que B ne pourrait pas, se saisissant du même argument, prouver qu'il peut asservir A?

Mais, dites-vous, A est blanc et B est noir. C'est donc une affaire de couleur – le plus clair ayant le droit d'asservir le plus foncé? Méfiez-vous, car, à ce jeu, vous êtes voué à devenir esclave du premier homme rencontré qui aura la peau plus claire que la vôtre.

Ce n'est pas exactement de couleur que vous voulez parler? Vous vouliez dire que les Blancs sont intellectuellement supérieurs aux Noirs et ont de ce fait le droit de les asservir? Méfiez-vous à nouveau, car, à ce jeu, vous êtes voué à devenir esclave de tout esprit supérieur au vôtre. Mais non, dites-vous, c'est une affaire d'intérêt : si la chose répond à votre intérêt, vous avez le droit d'asservir autrui. Fort bien, mais si la chose répond aux intérêts de l'autre, alors celui-là a également le droit de vous réduire en esclavage.

Abraham Lincoln.

Fragment sur l'esclavage

LA VALSE D'OMAR AL BACHIR

Il faut se rendre à l'évidence. Nos humains n'ont pas les mêmes droits que leurs humains. Notre être humain, de ce côté-ci du monde, n'a plus le droit – défendu par les sympathisants d'Omar Al Bachir – d'être affamé, humilié, chassé, violé, brûlé et pour finir, génocidé. Non! nous avons acquis et espérons-le, définitivement, nos droits après des millénaires de barbarie et de sauvagerie, et nous les rêvions inaliénables et destinés à tous les hommes et à toutes les femmes de notre petite planète.

Il faut s'habituer à l'idée que la majeure partie de l'humanité est très, très, loin d'être concernée par nos préoccupations "esthétisantes" sur la dignité de l'homme.

La Cour Pénale Internationale qui met en accusation le dictateur soudanais et qui est contestée par de très nombreux pays frères ne serait que le bras de la justice impérialiste des blancs. C'est bien ce que martèlent les états amis du Soudan qui dénoncent cette "justice entre les mains de puissances dont l'objectif est de spolier les pays faibles et de piller leurs richesses".

Pour eux, "pourquoi diable nous préoccupons-nous, protégeons, ravitaillons, soignons, les millions de déplacés darfouris? Ou sont les morts darfouris? Ce n'est pas notre affaire! Ce ne doit en aucun cas être notre affaire!"

Qu'exigent de nous les dirigeants de ces états, tortionnaires de leurs populations? De danser avec eux cette valse macabre en nous contraignant d'accepter une discrimination entre les peuples (et nous le verrons à coup sûr à Genève/Durban2), d'accepter qu'en raison de différences culturelles, leur humanité est différente, et que donc les droits universels de l'homme ne la concernent pas. Ils nous demandent de détourner nos regards et de les laisser libres de continuer à massacrer en paix...

Maurice Benzaquen.

C'EST PAS TROP TÔT...

On dit que "tout vient à qui sait attendre". Mais lorsque l'on a été victime d'un pouvoir sanguinaire et que l'on attend pendant des années que justice soit rendue, le temps doit paraître bien long.

C'est pourtant ce qui se passe au Cambodge où les victimes de l'atroce régime khmer qui avait vidé les villes au profit des campagnes, épuisé la population par le travail forcé et éliminé systématiquement les "traîtres à la Révolution", ont du attendre 30 ans après la chute de Pol Pot pour que s'ouvre enfin le premier procès international des Khmers rouges.

Il n'a fallu que quatre ans, de 1975 à 1979, à Pol Pot pour commettre ce qu'il faut bien appeler un génocide. On estime à deux millions le nombre de tués, après d'horribles tortures, par le régime Khmer rouge.

Il a fallu au moins dix ans de tractations

entre l'ONU et le gouvernement cambodgien de Hun Sen pour arriver à mettre sur pied un tribunal à Phnom Penh, tribunal parainé par l'ONU, pour juger les responsables de ces crimes.

Il conviendrait désormais d'aller vite car les accusés poursuivis pour crime de guerre et crime contre l'humanité, ne sont plus ni très jeunes, ni très frais et risquent bien de passer "l'arme à gauche" avant que leur procès ne s'ouvre.

Le premier à comparaître, le plus jeune d'entre eux (66 ans) Kaing Guek Eav, dit "Douch", dirigeait le principal centre de torture Khmers rouges, la fameuse prison installée dans une ancienne école : S21 où près de 16 000 hommes, femmes et enfants ont été détenus et torturés avant d'être exécutés. Ce lieu est devenu le musée du génocide cambodgien.

Les autres responsables au nombre de

quatre, sont plus âgés et toujours en attente d'être jugés. Parmi eux, la charmante Leng Thirith, ex-ministre des affaires sociales sous le régime de Pol Pot, a déclaré lors de son avant-procès aux deux co-procureurs des chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens: "*Ne m'accusez pas d'être une meurtrière... sinon vous serez maudits à jamais et vous irez en enfer !*"

Pour cette charmante vieille dame de 76 ans qui reconnaît en partie avoir été au courant des atrocités commises du temps du régime de Pol Pot et notamment dans le sinistre centre S21, voilà de bien belles paroles de regrets et de repentir.

Devant une telle insolubilité de la cruauté malgré le temps et l'histoire, il ne reste plus à croire qu'en la justice.

Lison Benzaquen.

NOUS N'OUBLIONS PAS GAZA

J'ai séjourné au Liban, en Jordanie et en Syrie au mois de janvier. J'y ai rencontré les organisations avec lesquelles notre mouvement, l'Initiative Féministe Européenne développe des relations depuis maintenant près de deux ans. J'étais dans cette région pour manifester notre solidarité avec la population civile de Gaza. L'IFE a lancé deux appels en décembre et janvier dont un à la solidarité financière.

J'étais aussi là bas pour faire le point sur plusieurs projets et actions communs sur les droits des femmes. Mais il n'a été question que de Gaza qui occupait tous les esprits et tous les cœurs. Les impressions que je garde de mes rencontres sont :

— L'impuissance et la colère face aux souffrances des populations civiles, mais aussi face au silence complice des gouvernements notamment ceux d'Europe et des pays arabes.

— Le constat du renforcement politique du Hamas et d'une montée au plan global, mais en particulier pour les femmes, des mouvances intégristes dans la région.

— La remise, à un avenir lointain et très flou, de toute perspective de paix durable, comme de l'ensemble des projets allant dans le sens de la démocratie et arrachés le plus souvent par les femmes. J'ai aussi croisé des espaces positifs de solidarité.

A Beyrouth avec le Forum des Femmes Palestiniennes, le soutien est organisé dans les camps de réfugiés autour d'une parole

commune "le peuple palestinien est un, la guerre contre Gaza est une guerre contre tous les palestiniens."

Ici on parle d'un conflit d'existence qui met en cause le droit de la population palestinienne à vivre librement sur sa terre, tout simplement à **vivre**.

A Damas, à Amman c'est aussi la colère et le présage d'un recul de 10 ans dans le champ de la paix et du progrès social. Il y a un lien très direct entre le conflit dans la zone et la limitation des droits des femmes dans la région, liée autant aux priorités politiques qu'à la montée des forces intégristes.

Les femmes insistent partout sur la nécessité de maintenir une mobilisation internationale pour que Gaza maintenant dans le chaos, ne tombe pas dans l'oubli. Mais comment penser résoudre cette situation avec les seuls principes, méthodes et acteurs qui ont conduit aux hostilités? Une juste paix au Moyen-Orient ne nécessite-t'elle pas une politique et une approche et radicalement nouvelles? Les pacifistes, les hommes et femmes de progrès dans la région, les féministes ont les clés de cette nouvelle approche! Fatah et le Hamas ne sont pas les deux seuls interlocuteurs politiques palestiniens. Il y a une société civile vivante, active, en Israël comme en Palestine, dont les besoins et les voix sont ignorés, voire étouffés par leurs gouvernements et ignorés aussi par la communauté internationale.

Nous nous associons au mouvement de mobilisation pour que les Nations Unies et ses Etats membres prennent les mesures pour parvenir enfin à une juste solution du conflit et à la création d'un Etat Palestinien aux cotés de l'Etat d'Israël sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU.

Il faut agir dans l'U E qui vient de rehausser les accords de coopération avec Israël alors que ceux-ci devraient être conditionnés au respect du droit international. L'Union Européenne devrait être un projet porteur de paix et de justice, d'une alternative non militaire au développement global. Elle porte au contraire une lourde responsabilité dans la situation au Moyen Orient et ses tragiques développements.

Je pars en vous laissant avec Yvonne Deutsch, femme en noir d'Israël.

*"Nous disons à voix haute **pas en notre nom** :*

Nous refusons d'être ennemis Nous refusons de prendre part à l'oppression. Nous continuerons à nous opposer à la guerre et au militarisme. Nous continuerons à créer une culture de non violence, de justice et de paix. Nous continuerons à servir l'humanité.

Puissions nous apprendre et enseigner que nous sommes un tout. Puissions nous apprendre et enseigner que chacun d'entre nous fait partie de l'ensemble"

Lilian Halls French.

Initiative féministe Européenne.

CHEZ LES WEIL

Sylvie Weil
Ed. Buchet Chastel.

Entrer "Chez les Weil", approcher André, le célèbre mathématicien et Simone, la philosophe, c'est ce que nous permet Sylvie, la fille d'André dans un livre si intime, si drôle parfois, et de plus passionnant, qu'elle consacre à sa famille.

Sylvie Weil est l'auteur de nombreux ouvrages dont la série des "Elvina" à recommander aux parents et grands-parents pour leurs jeunes lecteurs.

Elle nous conte de belles histoires sur les juifs du Moyen Age dans le midi de la France.

CEUX QUI NE DORMAIENT PAS, JOURNAL 1944-1945

J. Mesnil-Amar
Préface de P.Assouline.
Ed.Stock

1944 : Paris, à la veille de la Libération. *Ceux qui ne dormaient pas* ce sont ceux qui se battent, se cachent.

J. Mesnil-Amar fait revivre ces moments d'angoisse dans une langue vigoureuse et terriblement émouvante, surtout lorsqu'elle évoque à la fin du livre le calvaire des enfants ballottés, martyrisés, à qui on a volé leur enfance.

A lire absolument.

C.H.

RETOUR D'EXIL D'UNE FEMME RECHERCHÉE

Hélène Castel
Ed. du Sueil

L'histoire : H. Castel a participé à un hold up à main armée il y a 25 ans à Paris.

Elle fuit au Mexique et y refait sa vie. 'Quelques jours avant la prescription, la police l'arrête au Mexique et finit par l'extrader en France.

Hélène Castel raconte sa reconstruction, la prison, fait jouer sa mémoire. C'est un récit bouleversant; ses réflexions sur la justice, son procès, ses compagnes de cellules...

Je ne peux que vous en conseiller la lecture, vous aurez envie de mieux connaître cette femme.

JE SUIS LE DERNIER JUIF TREBLINKA (1942-1943)

Chil Rajchmann
Ed. Les Arènes.
Traduit du yiddish.

Le manuscrit d'un des très rares survivants de Treblinka, publié après sa mort en 2004, par sa famille qui respectait ainsi son vœu. Ce manuscrit écrit au camp et qu'il a conservé jusqu'à sa mort.

A chaque fois le même étonnement. On retrouve encore aujourd'hui des documents inédits que d'aucuns voudraient nous faire oublier.

Une fois encore pas de commentaire : lisez, relisez, transmettez ...

D.R.

LA VIE ET LE DESTIN DE VASSILI GROSSMAN

Salomon Malka
CNRS Editions.

Où l'on découvre que Vassili Grossman a défendu les Arméniens qui eux avaient pris la parole pour dire les supplices du peuple juif.

Solidarité des peuples martyrisés

D. R.

ARTICLE L 622-1

“Toute personne qui aura par aide directe ou indirecte...

Peine encourue emprisonnement de cinq ans plus amende de 30 000€.

Chacun d'entre nous doit lire jusqu'au bout les chapitres réservés à l'entrée ou au séjour des clandestins.

Il y a quinze jours, la sortie du superbe film de Philippe Lioret "Welcome" a mis sur le devant de la scène la situation des migrants à Calais et en particulier le sort réservé à ceux qui les aident (délation, peur, courage parfois, tout y est).

Polémique entre Philippe Lioret et Eric Besson ministre de l'identité nationale.

Philippe Lioret : — *En faisant ce film j'ai eu le sentiment de voir les juifs pourchassés pendant la guerre entassés dans les caves.*

Eric Besson :— *Suggérer que la police française est comparable à la police de Vichy est insupportable.*

Et oui, Monsieur le ministre, c'est pourtant la même police française qui pourchassait et arrêtait nos familles à l'époque de Vichy.

C'est un fait reconnu de tous, sauf de vous!

Un de vos amis qui occupait votre place il y a peu, disait même en se vantant des expulsions réalisées l'année dernière :

— *Je suis fier d'avoir appliqué les lois de la République.*

Il y a des lois pourtant contre lesquelles il faut résister.

Auriez vous dit la même chose il y a soixante ans ?

Daniel Rachline.

DES MAINTENANT N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION POUR 2009. AMIS, MEMOIRE 2000 A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. ADHEREZ !

ADHESION

COTISATION

J60

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Fax _____ e-mail _____

Cotisation : 50€. Soutien : 100€. Membre bienfaiteur : 150€ ou plus.
Pour les personnes ne disposant pas de revenu imposable : 15 €.

A retourner avec votre chèque à Mémoire 2000

27, Rue du Texel, 75014 Paris.

Tél.: 01 40 47 73 48. Fax: 01 43 27 01 12.

Mémoire 2000 sur internet

L'adresse du site :

www.memoire2000.asso.fr

Vous pourrez y consulter, entre autres, chaque numéro du journal

Ce journal est le bulletin de liaison de Mémoire 2000

– association régie par la loi de 1901 –
27, rue du Texel, 75014 Paris.

Tél : 01 40 47 73 48. Fax : 01 43 27 01 12..

e.mail : memoire2000@neuf.fr

Comité de rédaction :

Bernard Jouanneau, Lison Benzaquen,

Daniel Rachline, Colette Gutman,

Réalisation : Lison Benzaquen.